

Pour valider votre inscription, vous devez me retourner :

- Le bulletin d'inscription complété, daté et signé, accompagné de votre règlement de l'acompte.
- Un exemplaire signé de la convention de formation professionnelle

BULLETIN D'INSCRIPTION

« SENS BIO-LOGIQUE des SYMPTÔMES – les Bases »

MERCI D'ÉCRIRE « TRÈS » LISIBLEMENT

DATES CHOISIES : Jeudi 2 et Vendredi 3 DÉCEMBRE 2021

LIEU CHOISI : MONTÉLIMAR

Nom :

Prénom :

Tél. portable :

Adresse :

.....

.....

Email : @

(Tous les documents vous sont uniquement envoyés par le biais de cet email)

Lors de mon inscription, je règle par chèque un acompte de 100 euros, à l'ordre de **SARL BIO-LOGIQUE** (cet acompte sera encaissé quatre semaines avant la formation, non récupérable ensuite, mais valable pour un cours ultérieur). Le solde du règlement, soit 190 euros, sera à régler le 1^{er} jour de la formation.

Une confirmation vous sera envoyée par mail en fonction des places disponibles. Attention places limitées.

Date

signature

..... / / 20

Renvoyer ce bulletin avec votre chèque d'acompte à :

SARL BIO-LOGIQUE - Stéphane POIRRIER

Immeuble le Petit Pélican - Bd Albert Lebrun - 26200 Montélimar

PS : en signant ce bulletin, j'accepte de recevoir par mail des informations liées à l'organisation des formations. Sens Bio-Logique des Symptômes s'engage à ce que la collecte et le traitement des données personnelles soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Entre les soussignés
SARL BIO-LOGIQUE - Stéphan POIRRIER

et

est conclu un contrat de formation professionnelle en application de l'article L.920-13 du code du travail.

I - Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :
« **Sens Biologique des Symptômes – les bases** »

II - Nature et caractéristique des actions de formation

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions de perfectionnement des connaissances prévue par l'article L.920-13 du Code du travail.
- Elle a pour objectif la transmission de connaissances afin de nourrir une réflexion sur le sens des symptômes.
- A l'issue de la formation, il sera délivré au stagiaire un certificat sous forme d'attestation de présence.
- Sa durée est fixée à 1 séminaire de 16 heures.
- Le programme de l'action figure en annexe du présent contrat.
- ***Le cursus proposé s'articule sur 4 modules de 2 jours, l'inscription aux modules suivants est facultative et se fera directement auprès de Stéphan Poirrier, sans avoir à refaire d'autres documents d'inscription.***

III - Niveau de connaissances préalables nécessaire

Cette formation est ouverte à tous.

IV - Organisation de l'action de formation

- L'action de formation aura lieu à MONTÉLIMAR les 2 et 3 DÉCEMBRE 2021
- Les supports pédagogiques seront fournis.
- La formation sera délivrée par la SARL BIO-LOGIQUE, représentée par son associé gérant Monsieur Stéphan POIRRIER, formateur inscrit sous le numéro 82 26 01639 26

V - Délai de rétractation

A compter de la date de la signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter, il en informe SARL BIO-LOGIQUE – Stéphan POIRRIER par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée au stagiaire.

VI - Dispositions financières

- Le prix de l'action de formation est fixé à 290 euros.
- Le stagiaire s'engage à verser un acompte de 100 euros à l'inscription, puis 190 euros le 1^{er} jour du stage.

VII - Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait SARL BIO-LOGIQUE – Stéphan POIRRIER ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié avec encaissement des euros.

En cas de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

VIII - Cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Valence sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaires, à Montélimar, le

Signature stagiaire

SARL BIO-LOGIQUE
POIRRIER Stéphan, Formateur
Bd Président Albert Lebrun
26200 Montélimar
Numéro de formateur : 82 26 01639 26

Programme détaillé de la formation

Module 1 : Sens Bio-Logique des Symptômes – les Bases

La formation se réserve le droit de modifier le programme pour améliorer la pédagogie

Objectifs :

Acquérir un autre éclairage et des connaissances de base sur le **SENS BIO-LOGIQUE des SYMPTÔMES**, c'est à dire l'impact précis de l'Emotionnel sur le corps physique.

Comprendre le sens intelligent, cohérent de nos réactions physiologiques et biologiques face à des stress.

Jour 1	Jour 2
<p style="text-align: center; color: orange; font-weight: bold;">Matin 8h30-12h30</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation objectifs de la formation - Sens Bio-Logique : un autre éclairage - la logique du vivant – aspect universel du fonctionnement de la vie - les programmes biologiques : <ul style="list-style-type: none"> - des bactéries à nous - de la cellule à nous - nous sommes un éco-système - nous avons tellement besoin des bactéries - la Physiologie et l'Embryologie pour comprendre - Ethologie animale : l'héritage du monde animal <ul style="list-style-type: none"> - les priorités de survie - les 4 grandes thématiques <ul style="list-style-type: none"> - besoins vitaux (<i>se nourrir, boire, se reproduire, dormir</i>) - besoins de protection - besoins de se déplacer, être efficace, performant - besoins d'identifier son environnement <p style="text-align: center; color: orange; font-weight: bold;">Après-midi 14h-18h30</p> <ul style="list-style-type: none"> - notion de territoire : l'espace dont j'ai besoin pour vivre <ul style="list-style-type: none"> - menace dans le territoire - réagir : notion de réaction masculine ou féminine - menacer, dissuader, attaquer ou fuir - réparer des lésions : programmes biologiques - marquer son territoire – les limites - acquérir et maintenir son territoire - avoir sa place – notion de hiérarchie - le cerveau biologique : ordinateur surpuissant <ul style="list-style-type: none"> - des capacités encore mal connues - ne fait pas la différence entre réel et virtuel - ne fonctionne qu'au présent - programmé uniquement pour la survie 	<p style="text-align: center; color: orange; font-weight: bold;">Matin 8h30-12h30</p> <ul style="list-style-type: none"> - notion de Stress et de Sur-stress <ul style="list-style-type: none"> - impact physiologique - impact biologique - Fonctionnement binaire du cerveau <ul style="list-style-type: none"> - le cerveau répond à une information - programmation : action-réaction - faire plus de matière ou faire moins de matière - Notion de Projet-Sens <ul style="list-style-type: none"> - réflexion sur la grossesse et ses répercussions - « j'apprends que je suis enceinte » - « comment je vis et se déroule la grossesse » - « comment je vis et se déroule l'accouchement » - réflexion sur la jumeauté et sur le syndrome du jumeau perdu - réflexion sur mon rang dans la fratrie - L'impact du transgénérationnel dans nos fragilités <p style="text-align: center; color: orange; font-weight: bold;">Après-midi 14h-17h30</p> <p style="font-weight: bold;">Comment se construit un symptôme ou une pathologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notion de conflit biologique - Notion de ressenti - la latéralité biologique <ul style="list-style-type: none"> Les droitiers – les gauchers Les droitières – les gauchères <p style="font-weight: bold;">Pour avoir une manifestation symptomatique il faudra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un évènement Programmant - un évènement Déclenchant - et il pourra y avoir des Récidives (<i>chronicité des symptômes</i>) <p style="text-align: center; color: gray; font-style: italic;">Au cours de ses deux journées, il y aura des temps pour vos questions, beaucoup d'exemples et de cas cliniques pour bien comprendre les liens de causalité.</p>

Après ce premier module, la suite du cursus de base se compose du :

- **Module 2 :** Les lois et Thématiques des grands systèmes organiques (digestif, cardio-respiratoire, uro-gynécologique)
- **Module 3 :** Thématiques des systèmes neuro-musculo-squelettique et dermatologique
- **Module 4 :** Synthèse – Thématiques Seins – Thyroïde puis Ateliers Cliniques et Pratiques – Menons l'enquête